

Formation

Adapter son activité pour prendre en compte la dématérialisation des aides et dispositifs liés au logement

Objectifs de la formation :

- Comprendre les objectifs et modalités de la dématérialisation des aides et dispositifs liés au logement
- Comprendre les implications de la dématérialisation pour les institutions et les CLLAJ, les accueillants /accompagnants et les jeunes
- Caractériser la répartition des tâches issues de la numérisation dans votre territoire
- Savoir déterminer le rôle et la place du CLLAJ dans les questions liées à la dématérialisation
- Savoir choisir une stratégie d'adaptation en fonction du rôle et de la place choisis pour le CLLAJ
- Connaître les leviers d'adaptation et leurs effets

Nature de l'action de formation : action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

Cible :

Salarié en charge de la coordination d'un service proposant un AIO-A logement jeunes – en inter
Et en Intra : conseillers, chargés d'accueil, chef de service, coordinateurs, directeurs... de CLLAJ ou SLJ

Prérequis : néant

Modalités :

Durée : 7 heures en présentiel

Lieux : Paris, Lyon ou autre – à définir pour un groupe constitué (intra)

Groupe : 5 à 12 personnes

Formateur

Pierre GATTEGNO est coordinateur de l'Union Régionale des CLLAJ Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2018 et salarié du réseau national depuis 2015. Ses missions au sein du réseau couvrent la négociation et le suivi des partenariats, la réalisation d'études sur le public jeune, de diagnostics de territoires concernant la demande et l'offre logement jeunes, et l'accompagnement à la création ou au développement d'activités logement jeunes. Il a ainsi accompagné plusieurs CLLAJ d'AURA dans la restructuration de leurs services d'accueil information accompagnement, afin de mieux répondre aux besoins des jeunes et au contexte de leur territoire.

En 2020, l'URCLLAJ AURA a lancé un travail partenarial (SOLIHA, Action Logement) sur la fracture numérique en collaboration avec un sociologue. Cette formation est inspirée de ce projet.

Formation

Adapter son activité pour prendre en compte la dématérialisation des aides et dispositifs liés au logement

Programme

Introduction : contexte

- Le pourquoi du comment de la dématérialisation
- Les conséquences de la dématérialisation pour les différents acteurs

I. Dématérialisation des aides et dispositifs liés au logement : définitions et champs d'application

- A. Définir pour mieux comprendre
 - a. Les parties prenantes de la dématérialisation
 - b. La grille de lecture des difficultés des jeunes liées à la dématérialisation
- B. Les champs d'application de la dématérialisation : trois domaines cruciaux pour les jeunes

II. La dématérialisation en pratique : diagnostiquer le besoin des jeunes à partir des réalités de son territoire

- A. La répartition des rôles dans la prise en charge de l'accès aux aides et dispositifs sur le territoire
- B. Etat des lieux de la prise en compte de cette problématique dans l'activité du CLLAJ
- C. Etat des lieux de la prise en compte dans la relation entre le professionnel et le jeune

III. Quelle position adopter en tant que structure de conseil logement jeune face à la dématérialisation ?

- A. A partir des critères de qualité de service et d'éthique professionnelle
- B. En fonction de la répartition territoriale des rôles pour donner accès aux services et aides liés au logement
- C. Dans le cadre d'une relation de confiance entre le CLLAJ et les jeunes

IV. Les stratégies et leviers d'adaptation de l'activité à la dématérialisation

- A. Les 4 stratégies pour répondre à la dématérialisation : S.I.E.D.
- B. Stratégie par stratégie, quels outils mobiliser et pour faire quoi ?

Supports pédagogiques :

Un diaporama servira de fil rouge à la session, mais un paper board ou tableau blanc sera également utilisé afin de mettre en commun les réflexions collectives, et les travaux de groupe.

Démarche pédagogique :

La séance de formation s'articule sur une dynamique individuelle et collective, les stagiaires sont par exemple invités à analyser leur propre activité, afin d'identifier la stratégie à mettre en œuvre, mais aussi à comprendre celles des autres, à construire leur plan d'action et à commenter et enrichir celui des autres stagiaires.

La session alterne des temps de transmission descendant, des cas pratiques, des temps de co-construction d'outils d'analyse.

Evaluation

Un questionnaire d'entrée en formation est envoyé aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et l'avancée de leurs réflexions et démarches sur la base d'une autoévaluation.

Des temps d'échange tout au long de la formation permettent de s'assurer du niveau d'engagement des stagiaires dans la formation et des éventuels ajustements à opérer.

Un questionnaire d'évaluation sera soumis aux participants à la fin de la session de formation, mais les participants seront également invités à faire un bilan oral « à chaud » avec le formateur. Celui-ci se nourrira des retours réalisés afin d'améliorer les prochaines sessions.

Dans les 2 à 6 mois qui suivront la formation, un questionnaire de satisfaction « à froid » sera envoyé aux stagiaires, mais également aux employeurs.

Modalités d'accès aux personnes handicapées à la formation :

Nous vous invitons à vous rapprocher de FORMA-CLLAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation formaclaj@unclaj.org

Référent pédagogique :

Elsa FILIZETTI, chargée d'animation du réseau UNCLLAJ et responsable FORMA-CLLAJ
formaclaj@unclaj.org 04.37.43.45.13 – 07.71.25.93.37

Juillet 2022